SION, LUNDI 19 FEVRIER 1940. PARAISSANT LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI No 21. — 37me ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS

ET DE SION

Régie des Annonces :
Publicitas Avenue de la Gare - Sion
Tél. 2.12.36 - Chèq. postaux II c 485
Succursales : Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
Correspondants à l'Etranger.
Annonces : La ligne millimètre : Canton 8 ct. Suisse 10c. Etranger 12 ct., RECLAMES : 20 ct.

Téléphone 2. 19. 05 • Compte de Chèqu. postaux IIc 1748
Administration, Rédaction, Expédition, etc. Imprimerie Gessler, Sion

ABONNEMENTS :
SUISSE 1 an Fr 9.— avec Bulletin officiel Fr. 13.50
6 mois „ 5.— „ „ „ „ 7.—
3 mois „ 2.75 „ „ „ „ 3.75
ETRANGER : un an Fr. 17.—

La guerre en Finlande

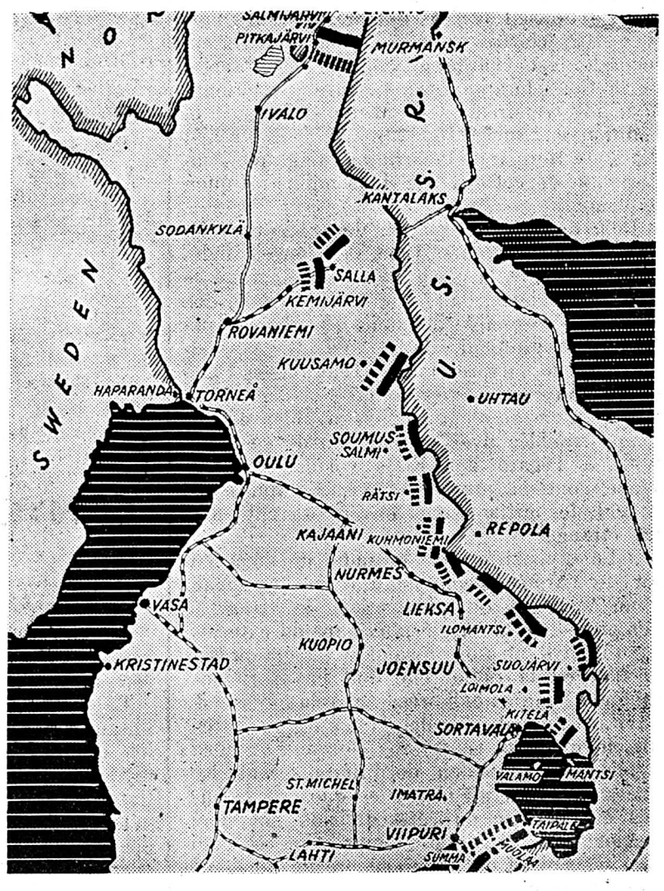

LA GUERRE RUSSO-FINLANDAISE

Sur cette carte, les emplacements et l'importance des troupes soviétiques sont indiqués par de larges traits noirs; les traits hachés représentent les troupes finlandaises.

La situation devient critique pour les Finlandais

Les épuisantes pressions russes exercées sur les lignes finlandaises fatiguent considérablement les armées finnoises livrées à leurs seules ressources. On signale que les soldats se tiennent à peine debout, épuisés par les rudes combats qu'ils soutiennent depuis des semaines. Quelques points de la ligne elle-même ont dû être évacués, et les troupes contraintes de se replier sur des positions situées plus en arrière.

La Suède refuse son aide militaire directe à la Finlande

Dans un communiqué officiel publié vendredi après-midi, la Suède a refusé de donner suite à la Finlande de lui porter une aide militaire directe. Ce communiqué dit textuellement:

« Le gouvernement suédois a reçu à diverses reprises, de la part du gouvernement finlandais, des demandes de livraison de matériel. Toutes ces demandes ont été prises en considération. La question du transfert des blessés et des invalides de Finlande en Suède et la question du transfert des travailleurs civils de Suède en Finlande furent l'objet de diverses mesures.

» Au cours de la visite faite à Stockholm par différents membres du gouvernement finlandais, le problème de l'assistance au moyen des forces armées suédoises avait été soulevée. Une dernière démarche eut lieu encore le 13 février, le ministre des affaires étrangères finlandais ayant eu des entretiens avec le premier ministre suédois, le ministre des affaires étrangères de Suède et le ministre de la défense. A cette occasion, la question en Finlande a été abordée par M. Tanner, ministre des affaires étrangères de Finlande.

» Du côté suédois, on a rappelé au ministre des affaires étrangères finlandais les principes fondamentaux d'une aide suédoise à la Finlande, que le premier ministre a exposés dans son discours du 17 janvier et qui avaient été approuvés par le Rickstag à l'unanimité. Depuis lors, aucun changement n'est intervenu concernant cette façon de voir. »

Et aucune troupe étrangère ne doit passer par la Suède

Un porte-parole du ministère des affaires étrangères à déclaré à une agence d'informations, que la Suède ne peut, dans aucun cas, laisser passer sur son territoire des troupes étrangères se portant au secours de la Finlande.

Interrogé sur ce que ferait la Suède si les Alliés décidaient de venir en aide à la Finlande. Il répondit qu'aucune des armées des puissances occidentales ne serait jamais autorisée à traverser le territoire suédois. Si le président du ministère n'a pas envisagé cette éventualité dans sa déclaration, c'est parce que l'attitude de la Suède est dès maintenant absolument claire. Le passage de troupes étrangères en vue d'une agression dirigée contre un autre pays n'est pas conciliable avec la neutralité suédoise et la Suède ne s'est jamais engagée à l'égard d'aucune puissance à accorder des droits de ce genre.

Ce que signifient des noms finlandais

On a remarqué que dans les communiqués officiels de l'état-major finlandais les noms géographiques avaient souvent la même terminaison. On rencontre de nombreux « joki » et « jaervi ». C'est tout simplement parce que le premier signifie rivière et que le second signifie lac. A noter seulement qu'il faut les prononcer comme s'ils commençaient par un Y. A l'usage des lecteurs des communiqués, rappelons encore que « lahti » signifie golfe et que par conséquent Suomilahti veut dire golfe de Finlande. Enfin, voici quelques traductions de noms finnois: « ranta », c'est rive; « niemi », c'est cap; « vaara », c'est montagne; « koski », c'est rapides; « saari », c'est île; « tunturi » désigne des croupes dépourvues d'arbres, etc.

Les événements

WANG-CHING—WEI

le futur chef du gouvernement japonais qui sera établi en Chine, photographié lors d'un de ses récents discours.

Un projet du chancelier Hitler (?)

André Chaumeix note dans « Paris-Soir » que « d'après les renseignements venus par les pays neutres, Hitler, pour préparer l'échec de la guerre-éclair, aurait construit un projet nouveau vraiment colossal. L'année 1940 serait l'année de la production sans combat. Tout serait consacré au ravitaillement, à l'intimidation des neutres, à l'organisation des pays soviétiques et à la fabrication d'armements innombrables dont la Reichswehr aurait un réel besoin. Après quoi viendrait la grande offensive et le triomphe hitlérien ».

Le refus de Berlin à la Haye

Le gouvernement hollandais avait présenté une protestation diplomatique à Berlin contre le torpillage du paquebot hollandais « Rurgerdyck » qui transportait du blé pour le compte de son pays.

La réponse allemande a été remise samedi. Elle repousse catégoriquement la protestation du gouvernement de La Haye. Le gouvernement allemand approuve totalement l'action du commandant du sous-marin allemand.

Des « conseils » aux neutres

Le journal «Vœlkischer Beobachter», organe hitlérien par excellence écrit ce qui suit:

« Que se passera-t-il lorsque le froid sera moins vif, lorsque la neige cessera de tomber, lorsque l'état des routes donnera une plus grande liberté d'action aux troupes motorisées soviétiques, lorsque l'aviation pourra survoler tout le territoire finlandais? On devra reconnaître que les quelques milliers de volontaires et les quelques avions et canons étrangers ne suffiront plus à soutenir la Finlande et alors il sera trop tard pour envisager une aide vraiment efficace ».

Et l'organe hitlérien ajoute: « Peut-être un autre Etat disparaîtra-t-il pour avoir bâti sa politique sur le sable, c'est-à-dire sur les promesses des puissances occidentales. Nous aimerions que les Etats neutres se rendent compte de ce qui se passe réellement sur le front finlandais et reconnaissent que l'optimisme avec lequel la presse des puissances occidentales juge les événements de Finlande n'est autre qu'une combinaison des Anglais sur l'échiquier européen.

» En se prêtant au jeu de l'Angleterre et en fermant les yeux devant certaines réalités militaires, les Etats neutres ne risquent rien moins que leur existence même ».

L'Allemagne et ses approvisionnements en métaux

Le cuivre, essentiel dans la fabrication des coiffes d'obus et de l'équipement électrique, fait à peu près complètement défaut à l'Allemagne. En regard des 580,000 tonnes produites annuellement dans les pays alliés, le Reich ne dispose que de 30,000 tonnes. Même s'il peut se procurer la totalité du surplus exporté par les pays scandinaves et le bassin du Danube, représentant 60,000 tonnes, cela ne ferait jamais que 90,000 tonnes. Les Alliés ont à leur disposition les immenses ressources de l'Amérique, de l'Asie et de l'Afrique, mais en fait, ils peuvent tirer tout ce dont ils ont besoin des mines prodigieusement riches de l'Afrique centrale.

Pour le plomb, sans lequel on ne peut faire ni balles ni obus, les Alliés en possèdent 640,000 tonnes, l'Allemagne seulement 100,000 En s'adressant aux pays du sud-est de l'Europe, à la Scandinavie et au Proche-Orient, le Reich pourrait augmenter ses ressources d'environ 50%, c'est-à-dire de 50,000 autres tonnes.

Pour l'étain, l'Allemagne est aujourd'hui complètement coupée de ses sources d'approvisionnement alors que les Alliés peuvent disposer chaque année de 100,000 tonnes d'étain et importer 100,000 autres tonnes des pays neutres. Quant au nickel, comme la production mondiale est à peu près monopolisée par le Canada, l'Allemagne doit renoncer à renouveler ses provisions de ce métal qui joue un rôle important dans la trempe de l'acier.

Nous, les jeunes...

(Correspondance)

Ce qui, lamentablement, caractérise la jeunesse moderne, ce qui fait que cette jeunesse a perdu son charme et sa fraîcheur, c'est une fausse conception de la vie, une triste inconscience des responsabilités qui fatalement incombent à une génération nouvelle.

Une conception de la vie telle que les plus beaux principes intellectuels et moraux doivent se soumettre aux plaisirs qui ne laissent au fond des cœurs que vide et tristesse.. On oublie trop facilement, dans les rangs de l'élite que — vérité et vertu exceptées, — tout passe comme le songe; que tout se meurt sans fruits... A l'exemple de tant d'hommes qui ont eu peur de la vie avec ses devoirs et ses responsabilités, les jeunes préfèrent ce qui vient sans peine; ils se laissent nonchalamment bercer par la vie au lieu d'y apporter leur part d'action, de traction et de travail...

C'est la chevauchée macabre vers les plaisirs éphémères, la recherche irraisonnée du bonheur; c'est la course vers l'abîme. Comme si ce qui est plus bas que l'humain pouvait assouvir l'âme, d'essence divine et assoiffée d'un bonheur immortel!... Comme si la matière suppléait à ce qui vient de l'esprit, de la vérité et de la vertu. Et alors, comment harmoniser les désirs de notre nature spirituelle et les agissements de notre nature humaine? Pourquoi chercher dans l'éphémère plaisir ce que le travail, le devoir, la vie bien vécue, seuls peuvent donner? Pourquoi craindre la vie, les responsabilités inhérentes, alors que c'est là que va sourdre le vrai bonheur?

Pourquoi cette stupide peur du devoir à remplir, de l'effort qui incombe à chacun de nous, si là seulement nous trouvons la paix de notre âme agitée par les vents du modernisme, le calme dans notre cœur avide de bonheur....

Braves, nous les jeunes, nous devons l'être, aujourd'hui surtout. N'aurions-nous que cette qualité, notre passage ici-bas serait beau.

Confiants, afin de regarder l'avenir en face, afin de dissiper par le soleil de notre enthousiasme et de notre bonne volonté, les lourds nuages noirs qui s'amoncellent là-bas, à l'horizon....

Parce que nous avons un devoir à remplir envers ceux qui nous ont précédés, envers ceux qui nous ont tracé un chemin d'honneur et de gloire; parce que nous devons, nous, à notre tour, perfectionner le grand œuvre de civilisation — dont le canon et la chaîne ne seront pas le couronnement définitif — pour cela nous devons regarder sans crainte vers l'avenir.

Parce que, à notre tour, nous devons conduire sans défaillance la barque du futur, parce que nous devons continuer l'érection de l'édifice du progrès, pour cela nous devons être braves et ne pas craindre la lutte.

Parce que le flambeau qu'on nous transmet, tel qu'aux athlètes de l'antique Grèce, doit arriver au bon port.

Parce que le bonheur est un tissu dont nous sommes les tisserands, une fleur qui s'épanouit, là-haut, sur le cime solitaire qu'on atteint en acceptant courageusement sa tâche quotidienne; parce que la vie est telle que nous la voulons, pour cela nous devons cesser de trembler en face de notre existence. Et aussi parce que rien ne se fait sans la coopération spirituelle, rien ne se fait sans être uni... Nous sommes les semeurs de la récolte à venir. Nous sommes l'élite à qui incombe le devoir, l'inéluctable devoir, de faire face aux fausses idéologies modernes — virus qui rongent l'humanité dans l'embryon même — de combattre les fausses maximes qui assaillent nos villes et nos villages, l'élite chargée d'entretenir le feu le plus sacré, le plus profondément divin: la vie, la vraie vie.

L'humanité actuelle a besoin, pour vivre, d'idées plus grandes et plus nobles que celles dont elle s'est si longtemps repue... Elle a besoin de spirituel, de divin... Elle a besoin d'agir pour une cause dont le fond est de beauté... Elle a assez pataugé dans l'infecte boue dont elle a de la peine à se débarrasser. Rien n'apaise autant l'âme, rien ne console autant le cœur, que l'intime conviction d'avoir fait tout le bien qui nous était demandé, d'avoir pleinement répondu à la confiance qu'on avait en nous.

Secouons la poussière de nos pieds et gravissons la pente aride de notre destinée... Si la tâche est dure, la récompense en est si belle. Nous vivons à l'âge de l'idéal. Pourquoi ne pas le mettre au service du pays, de l'humanité? Du plus obscur individu au plus brillant, chacun — comme dans une fourmilière — apporte sa part. Si la peur nous envahit, nous nous souviendrons qu'elle est le signe du devoir....

Notre vie pleinement remplie, nous regarderons alors monter la génération future, comme monte la neige, lentement, sur la terre endormie, comme poussent les fleurs du printemps; nous aurons trouvé la vraie paix, la seule qui dure; notre vieillesse aura atteint l'idéal lumineux et divin qui couronne infailliblement une belle vie.

Deux forces cherchent à se partager l'humanité au bord de l'abîme, la haine et l'amour. Et dans cette affreuse démêlée, il y a la voix de ceux qui ne sont plus, la voix de ceux qui ont tout fait pour nous et l'humanité, qui nous demande d'agir. Leur souvenir a besoin de nous; le culte du droit, de la justice et de l'amour a besoin de notre intense collaboration afin qu'il triomphe....

Alors pourquoi nous plaindre, quand la vie est encore pour nous, pourquoi gémir sur notre tragique malheur? Ne nous reste-t-il pas même la force et le courage de lutter, d'aimer et d'accepter?

Jean Follonier.

Acheter, c'est collaborer à la défense économique du pays.

EN FINLANDE
Quelques Lapons discutant et pronostiquant les chances qui restent à leur pays de refouler les tyrans de Moscou....

LA GUERRE N'EST PAS UN CAS DE FORCE MAJEURE...

C'est ce que déclare le président d'un tribunal de Paris.

Une compagnie d'assurances de Paris, au début de la guerre, avait transporté son administration centrale en province, où son caissier principal refusa de la suivre. Congédié, il se retourna vers les prud'hommes, puis, en appel, vers la juridiction civile.

Vendredi, la troisième chambre du tribunal de la Seine a rendu son jugement.

Attendu, ont décidé en substance les magistrats, que la guerre n'est pas un cas de force majeure et que la société d'assurances dont il s'agit n'a pas quitté Paris par ordre, mais uniquement sur la suggestion des autorités et à titre de précaution, on ne pouvait exiger que les employés suivissent en province leur employeur. Ce dernier, par conséquent, s'est rendu fautif d'une rupture de contrat et doit verser à son caissier indûment congédié l'intégralité des indemnités d'usage.

Par cette formule lapidaire: « La guerre n'est pas un cas de force majeure », le tribunal a voulu marquer que nul ne saurait se prévaloir, en droit, et d'une manière générale, de l'ouverture des hostilités, de sorte que toutes les obligations antérieurement contractées sont demeurées valables.

Le premier de nos soucis devrait être que les familles des mobilisés ne manquent de rien. Le Don National et la Croix-Rouge agissent en votre nom mais attendent votre appui financier. Cpt. ch. postaux III/3519

Avis à nos abonnés

Ceux de nos abonnés qui n'ont pas encore acquitté leur abonnement pour 1940 ou pour le premier semestre, sont informés que notre administration va procéder sous peu à l'expédition des

☛ REMBOURSEMENTS

Toutefois, afin de faciliter notre tâche et d'éviter des frais inutiles, nous engageons vivement les intéressés à verser le prix de leur abonnement à notre compte de chèques postaux IIc 1748. Ce mode de paiement est le plus simple et le moins coûteux.

IMPRIMERIE GESSLER — SION

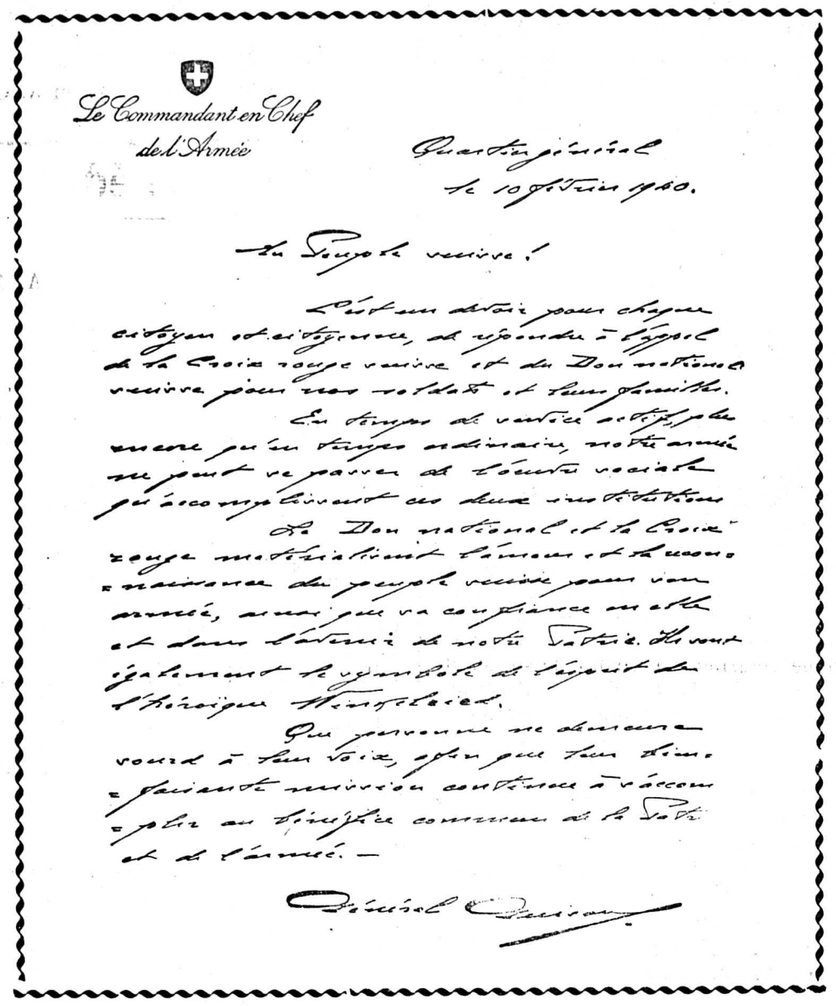

Le Commandant en Chef
de l'Armée

Quartier général
le 10 octobre 1940.

Au Peuple suisse !

C'est un devoir pour chaque citoyen de s'intéresser et répondre à l'appel de la Croix rouge suisse et du Don national suisse pour nos soldats et leurs familles.

En temps de service actif, plus encore qu'en temps ordinaire, notre armée ne peut se passer de l'aide volontaire qui l'accompagne au deux institutions. Le Don national et la Croix rouge matérialisent l'amour et la reconnaissance du peuple suisse pour son armée, elles sont la confiance mutuelle et dans l'avenir de notre Patrie. Elles sont également le symbole et l'esprit de l'héroïque tradition.

Que personne ne demeure sourd à leur voix, afin que leur dévouement puisse continuer à s'accomplir au plus haut niveau de la Suisse et de l'armée. —

Général Guisan

Pour le moral du soldat

Nos aumôniers racontent:

Le soldat est bien nourri et c'est important pour que son moral soit bon.

Le soldat connaît les joies viriles et nobles de la camaraderie militaire et c'est ce qui maintient sa bonne humeur.

Le soldat travaille à l'exercice il assiste à des conférences instructives ou délassantes, à des représentations récréatives, le dimanche il célèbre le culte et c'est ainsi que son corps, son esprit et son âme sont préservés de la déchéance.

Mais il y a les nouvelles de l'arrière. La lettre, qui aurait dû réconforter, est parfois porteuse d'un message triste, aigri et grave: ...la maladie est entrée dans le foyer et les frais médicaux et pharmaceutiques sont si élevés que l'épouse hésite à faire venir le médecin. Et voici le soldat qui porte sans cesse sa préoccupation en lui, il en est obsédé. Le service militaire devient pour lui une pénible corvée....

...Le loyer sans être d'un coût élevé, ne peut cependant être acquitté. Le subside militaire suffit à la nourriture et contribue en partie au paiement de la location. Des lettres rappelant les échéances impayées sont arrivées et le soldat voit grandir ses dettes avec inquiétude. Et s'il est petit patron, si en plus de son logement, il loue un atelier et encore un magasin, ce sont des centaines de francs chaque mois qui augmentent dans des proportions bientôt désastreuses son compte débiteur. Ce soldat est tout naturellement découragé et son cœur est serré d'angoisse.

...Il faut acheter du combustible et l'argent manque, puisque le gain du père a disparu. Les services industriels exigent que le gaz et l'électricité soient payés à telle date sinon on coupera le gaz et la lumière... Il faut une paire de bottines pour l'enfant ou un manteau pour madame, le soldat lui-même a besoin de sous-vêtements....

Ce sont là autant de sources de tracas et de tourments qui empoisonnent la vie du soldat.

L'œuvre du « Don National » permet dans une très large mesure de tranquilliser le soldat inquiet. Il est souvent touchant de voir avec quel soulagement un soldat durci par l'anxiété, et partant par une sourde rancune contre le service militaire, se détend, retrouve quelque paix et entrevoit avec émotion dans ce monde qui lui semblait si sombre et cruel, des clartés d'espoir et de la douceur.

Les aumôniers qui ont le privilège d'orienter, de conseiller les soldats nécessiteux et d'adresser leurs demandes au « Don National » savent combien cette œuvre à la fois généreuse et prudente, contribue à maintenir dans une situation économique supportable, les familles des mobilisés. Mais ce qu'ils savent surtout, c'est le bien moral immense que procure et édifie chaque secours de cette œuvre, dont la nécessité n'est plus à expliquer, mais dont l'action doit être encore étendue et affermie. La collecte qui sera faite prochainement le permettra sans doute. D'avance les soldats et leurs familles disent « merci » à tous les donateurs.

Un aumônier.

Un grave incident maritime

Dans les eaux norvégiennes

Des centaines de prisonniers anglais à bord d'un navire allemand sont sauvés par des contre-torpilleurs britanniques

L'Amirauté britannique communique que des contre-torpilleurs anglais ont sauvé 300 à 400 marins de la flotte marchande britannique, prisonniers à bord du paquebot allemand « Altmark ». Ce dernier fut intercepté dans la mer du Nord. Il résista avant de laisser les contre-torpilleurs s'approcher et prendre à leur bord les prisonniers qui ont été conduits samedi soir dans un port écossais. Le navire « Altmark » était chargé de l'approvisionnement du « Graf von Spee » avant sa défaite de Montevideo et essayait de rentrer en Allemagne quand il fut intercepté par les contre-torpilleurs anglais.

L'Allemagne proteste

Le capitaine du vapeur « Altmark » a envoyé à la légation d'Allemagne à Oslo, un télégramme signalant qu'à 22 h., vendredi son navire fut arraisonné dans un fjord norvégien, par le destroyer anglais «Cossak», qu'une partie de l'équipage fut emmenée par celui-ci, qu'il y a plusieurs blessés et que le navire s'est échoué à l'intérieur d'un fjord.

Le ministre d'Allemagne à Oslo a remis, samedi, en présence du ministre des affaires étrangères norvégien, la protestation suivante au secrétaire d'Etat Bull:

« Je proteste le plus énergiquement possible contre l'acte de violence commis par le destroyer anglais « Cossack » vis-à-vis du vapeur allemand « Altmark » à l'intérieur du fjord de Joessing, c'est-à-dire à l'intérieur des eaux territoriales norvégiennes, lutte au cours de laquelle on a déploré du côté allemand des morts et des blessés. Je soulève la plus énergique protestation contre cet ignoble violation du droit des gens, dans les eaux territoriales norvégiennes et contre le fait que le gouvernement norvégien n'a pas pris les mesures suffisantes pour la protection de notre bateau l'« Altmark ». Cette violation du droit des gens ne trouve un parallèle que lors du bombardement de Copenhague en 1807. Ce fait est unique dans l'histoire mondiale et je dois exiger, sous réserve des conditions de mon gouvernement, que l'ancien état de choses du vapeur « Altmark » soit aussitôt rétabli dans les limites des pertes subies et que toutes mesures soient prises à l'égard des auteurs de cet acte. J'attire l'attention sur le fait qu'il s'agit d'une situation des plus sérieuses qui peut avoir les plus graves conséquences ».

La première violation est faite par le vapeur allemand

Bien qu'aucune déclaration ne soit faite en dehors du communiqué de l'Amirauté britannique sur cette affaire, on peut affirmer, dit l'agence Havas que le gouvernement anglais n'a pas la moindre intention de remettre à la Norvège les prisonniers britanniques saisis à bord du vapeur allemand. On reconnaît parfaitement qu'il y a eu intervention anglaise dans les eaux norvégiennes mais on fait surtout ressortir que ces eaux abritaient un bâtiment armé, transportant près de 400 prisonniers et que, par conséquent, la neutralité de ces eaux avait été violée par l'Allemagne au même titre qu'elle l'avait été à plusieurs reprises depuis le début des hostilités.

L'activité de l'« Altmark »

On donne les renseignements suivants sur le rôle que jouait le vapeur allemand « Altmark »:

Le « Graf Spee » avait coulé sept navires marchands britanniques dans le sud de l'Atlantique avant Noël. Les officiers avaient été faits prisonniers à bord du cuirassé de poche et étaient traités d'une manière tolérable. Les marins, d'autre part, avaient été concentrés dans l'« Altmark », navire auxiliaire de la flotte allemande, qui, suivant les rapports des prisonniers britanniques libérés du « Gref Spee » était armé de nons cachés. Trois ou quatre cents marins de la flotte marchande britannique étaient prisonniers dans le navire.

Depuis, l'« Altmark » avait disparu des mers et il avait été impossible d'en trouver la trace, jusqu'à ce qu'on a appris le 15 février qu'il descendait le long des côtes norvégiennes, tirant parti de leur configuration géographique particulière et s'efforçant de transporter ces trois ou quatre cents marins britanniques, par la voie des eaux territoriales norvégiennes, jusqu'en Allemagne où ils seraient restés en captivité. En conséquence, certains bâtiments de guerre britanniques, qui avaient été disposés à cet effet, se sont mis en route et certaines reconnaissances aériennes ont été opérées, à la suite de quoi un bâtiment portant le nom « Altmark » chercha refuge dans le fjord norvégien de Joosing, après avoir été intercepté par l'« Intrepid », navire de guerre anglais.

Des représailles contre l'Angleterre?

Le correspondant berlinois du journal danois « National Tidende » déclare que l'affaire de l'« Altmark » a causé la plus grande colère que l'on ait encore enregistrée dans les milieux officiels allemands depuis le début des hostilités.

Le correspondant berlinois du « Politiken » dit, d'autre part, que pour la première fois depuis plusieurs mois, le repos dominical n'a pas été respecté, dimanche, à la Wilhelmstrasse, où l'on a, en effet, enregistré une grande activité. Le journaliste danois a recueilli l'impression que le haut commandement allemand préparerait rapidement un acte de représailles contre l'Angleterre.

Le point de vue des experts

Dans les milieux américains des experts en droit international, on est généralement de l'avis que l'Angleterre et l'Allemagne ont toutes deux porté atteinte au droit établi internationalement.

La guerre en Finlande

Une proclamation du maréchal Mannerheim

Le maréchal Mannerheim a lancé une proclamation disant notamment: « Notre peuple ne combat plus, dorénavant, seul. L'aide étrangère est parvenue en quantité appréciable et journellement de nouveaux contingents affluent sous nos drapeaux. Le peuple finlandais reste uni, fermé derrière son armée. Qu'il ait confiance en nous et en Dieu ».

L'aide immédiate qu'il faudrait à la Finlande

L'agence Reuter écrit que la Finlande a surtout besoin d'hommes et de matériel, sinon elle est perdue. Il lui faut, en particulier, des avions de chasse, de grandes quantités de munitions, un plus grand nombre de canons antiaériens et des médicaments, mais surtout et avant tout des hommes. Il lui faudrait au moins 100,000 hommes et si l'on veut qu'elle soit certainement sauvée, 200,000 hommes sont nécessaires.

Les Finlandais se montrent très reconnaissants des dons en espèces qui proviennent notamment des Etats-Unis, mais comme l'un d'eux remarquait: si seulement nous recevions un soldat pour chaque dollar.

En ce qui concerne les pertes, on peut affirmer que pour dix soldats russes tués on ne compte qu'un seul Finnois mis hors de combat. Dans l'aviation, on compte en moyenne un appareil finlandais perdu pour 20 avions russes descendus.

10,000 Garibaldiens vont partir

D'après l'« Intransigeant », dix mille Garibaldiens, sous le commandement du président des Garibaldiens survivants de l'Argonne, M. Marabini, vont partir au secours de la Finlande.

NOUVELLES DE L'ÉTRANGER

DE SOMBRES PRONOSTICS

« La prochaine guerre peut éclater avec la rapidité d'une tornade. Nous devons nous préparer en temps de paix pour soutenir ce choc », a déclaré le ministre de la guerre des Etats-Unis, M. Woodring, parlant devant le comité national des officiers de réserve.

Commentant les développements fulgurants des dernières années, il a ajouté: « Nous avons donc besoin d'organiser notre défense de telle façon que l'historien futur ne puisse avoir aucune raison de dire que l'extinction de la démocratie américaine a commencé avec les guerres de 1939. Nous sommes trop enclins à penser que la prochaine guerre ressemblera à la dernière. Nous ne pouvons avoir l'assurance que dans l'avenir les soldats fatigués des armées alliées pourront tenir la ligne pendant que les Américains se prépareront ».

LE FROID AUX ETATS-UNIS

Le nombre des victimes des violentes tempêtes de neige qui se sont abattues pendant deux jours sur tout le nord-est des Etats-Unis dépasse soixante.

A New-York, 15 personnes ont succombé. Plusieurs centaines de personnes ont été blessées. Le trafic normal qui est paralysé dans de nombreuses parties du pays par d'énormes masses de neige ne pourra être repris que dans quelques jours.

TROIS ALPINS TUES EN MONTAGNE

Une compagnie d'alpins italiens était partie d'un refuge, sous la conduite d'un major, pour accomplir l'ascension du Pic Ischiator, et redescendre de l'autre côté. Un peloton avait déjà atteint la vallée quand le major voulut remonter, pour guider un autre peloton de mitrailleurs. L'officier, pour faire plus vite, passa sur un bloc de glace qui s'écroula sous son poids. L'officier se tua sur le coup. Deux alpins, grièvement blessés, ont succombé aux suites de leurs blessures. On compte, en outre, douze blessés.

CONFÉDÉRATION

POUR LE CONSEIL FEDERAL

Une nouvelle candidature tessinoise

Le comité cantonal du parti conservateur-démocratique tessinois s'est réuni samedi, à Bellinzone, en présence de 40 des 45 membres, conformément à la proposition unanime faite par le comité directeur, a décidé à l'unanimité de tous les membres présents, de présenter la candidature du conseiller d'Etat Dr en droit Enrico Celio, de Ambri, comme successeur de M. Motta, au Conseil fédéral.

« HITLER M'A DIT » INTERDIT EN SUISSE

Le Conseil fédéral a tenu une séance vendredi soir à l'issue de laquelle on communique officiellement ce qui suit:

« Le Conseil fédéral qui, en vertu de l'article 102, chiffres 8 et 9 de la Constitution fédérale, est chargé de veiller aux intérêts de la Confédération et à sa sûreté extérieure a décidé, vendredi, d'interdire l'impression et l'édition en Suisse de l'ouvrage « Hitler m'a dit », de Hermann Rauschning, ainsi que l'importation de cet ouvrage dans n'importe quelle langue.

Déjà dans la déclaration des Chambres fédérales, le 21 mars 1938, le Conseil fédéral a souligné la nécessité d'entretenir avec tous nos voisins, dans une mesure égale, des relations correctes et amicales. Après un examen approfondi, il est arrivé à la conclusion que l'impression et l'édition en Suisse de l'ouvrage susmentionné, ainsi que l'importation ne seraient pas compatibles en ces temps troublés avec le maintien de ses relations à l'égard des Etats voisins. Cet ouvrage contient plusieurs passages qui constituent des diffamations envers un chef d'Etat étranger.

» La division presse et radio de l'état-major de l'armée s'emploie à empêcher qu'aucune nouvelle ou publication de nature à compromettre la sûreté intérieure ou extérieure du pays ne soit répandue par la presse, le film ou la radio; elle doit imposer constamment une grande réserve à la presse du pays et souvent pour des fautes légères, prendre des mesures contre des journaux et autres publications provenant de différents Etats belligérants. Ce serait mettre en question le succès et l'activité de cette division que d'autoriser plus longtemps l'impression et l'édition en Suisse de l'ouvrage précité ainsi que son importation.

DRAME DE LA MONTAGNE

La montagne, une fois de plus, s'est attaquée à un groupe d'imprudents qui s'obstinent, en dépit de toutes les recommandations qui sont faites, d'entreprendre des excursions en haute montagne au moment d'une tombée de neige fraîche.

Quatre skieurs, au nombre desquels se trouvait une jeune fille, ont déclenché une avalanche et ont été ensevelis, samedi, à Langenberg, dans le Bas-Simmenthal.

Les trois skieurs ont pu sortir de la neige, mais Mlle Dora Ecker, de Bolligen, a trouvé la mort. Son corps a été retrouvé.

LA MORT DU BUCHERON

Dans le canton de Fribourg, un bûcheron, Oscar Grandjean, 30 ans, était occupé à abattre un arbre. Il fut écrasé par celui-ci au moment de sa chute.

INCENDIE CRIMINEL DANS LE CANTON DE SOLEURE

Un ouvrier horloger, renvoyé d'une fabrique d'Holderbank (Soleure), pour ivrognerie, rentrait jeudi soir, en état d'ébriété, dans son logement situé dans la maison d'un employé de la même fabrique. Vers 1 h. 30 du matin, il mit le feu au tas de foin de son propriétaire. L'incendie se propagea rapidement à quatre maisons d'habitation voisines, d'un étage. Trois d'entre elles furent complètement détruites, tandis que celle où le feu fut mis et une autre habitation furent sauvées par les pompiers. Le bétail a pu être mis en sécurité, mais une grande partie du mobilier est resté dans les flammes. L'incendiaire, qui avait pris la fuite fut arrêté à Balsthal. Il a fait des aveux.

Chronique économique

Le chauffage dans les appartements et les bureaux

Vu l'art. 1, lit. 2b de l'arrêté du Conseil fédéral, du 13 octobre 1939, sur l'approvisionnement du pays en combustibles solides, ayant pour effet de ménager autant que possible les charbons destinés aux usages domestiques, la section d'énergie et chaleur de l'Office de guerre pour l'industrie et le travail donne les instructions suivantes:

1. La température ne doit pas dépasser 18 degrés centigrades dans les appartements et les bureaux.

2. Lorsque la température intérieure va au-delà, il faut fermer plus ou moins les radiateurs et non pas ouvrir les fenêtres.

3. Les locaux ne doivent être aérés que pendant un court laps de temps. Il faut donc se garder de laisser longtemps ouverts des locaux chauffés.

4. Le soir venu, le chauffage doit être réduit.

5. Les offices des combustibles sont autorisés à effectuer le contrôle des installations de chauffage.

6. Celui qui contreviendra aux présentes instructions sera puni en application des articles 8 à 10 de l'arrêté du Conseil fédéral du 13 octobre 1939.

Les motifs du renchérissement de la benzine

La presse automobile expose les raisons du renchérissement de la benzine, que nous avons déjà annoncé. Il réside, principalement, dans l'augmentation du prix de l'essence au port d'embarquement, dans la hausse du frêt maritime, et dans l'assurance maritime de guerre. Dans l'ordre des prix de transport vient encore s'ajouter la substitution au convoyage par eau, sensiblement plus économique, mais interrompu par la guerre, du transport par chemin de fer, du port de débarquement au lieu de destination à l'intérieur. La hausse de l'essence n'est donc pas imputable à un prélèvement secret de la douane fédérale.

Des 42 centimes le litre, tarif de vente de septembre 1939, aux 55 centimes dont on vient d'être gratifié, la hausse accuse quelque 31%. Les milieux de l'automobile demandent en conséquence que les impôts cantonaux de circulation soient modifiés dans une mesure qui puisse, du moins en partie, contrebalancer l'effet du renchérissement du carburant.

CHRONIQUE MILITAIRE

Des fortifications exécutées par l'armée

L'état-major de l'armée communique:

Le général a procédé à des inspections de fortifications exécutées par les troupes de cinq divisions de l'armée. Il a exprimé sa satisfaction de la façon dont les travaux avaient été exécutés. Il est à remarquer que presque partout ces ouvrages, même les plus importants, ont été réalisés sans le concours de spécialistes civils.

Touchantes furent les manifestations de la jeunesse des écoles et de la population au passage du général dans les villages qu'il traversa.

CANTON DU VALAIS

TIRAGE DE LA LOTERIE ROMANDE A MONTANA

La cérémonie du tirage de la 12me tranche de la Loterie romande a eu lieu samedi soir à Montana.

Le comité directeur de la Loterie s'était réuni au cours de l'après-midi pour approuver les comptes de la 11me tranche et prendre diverses dispositions. Il a fixé le prochain tirage au 14 avril 1940, à Yverdon.

L'organisation du tirage de la 12me tranche et de la manifestation qui l'accompagnait avaient été confiées au comité valaisan de la loterie présidé par M. l'avocat Albert Papilloud, directeur du bureau de Sion. Disons tout de suite que la soirée fut très réussie, que les autorités, le comité directeur et les invités en furent satisfaits. C'est M. le Dr Stephani qui prononça l'allocution de circonstance au cours d'une réception réservée à l'Hôtel Terminus. On notait la présence de MM. les conseillers d'Etat Fischer (Vaud', Balmer et Pugin (Genève), Chatton (Fribourg), M. le président du Conseil d'Etat Oscar de Chastonay et MM. les conseillers d'Etat Troillet et Pitteloud représentaient le Valais.

M. Eugène Simon, de Lausanne, président du Comité de direction de la Loterie prononça l'allocution rituelle au début du tirage, à 20 h. 30, à l'Hôtel Bellevue, puis M. Aloys Theytaz, notaire, présida aux opérations.

Voici la liste des numéros sortis et gagnants:

Gagnent 10 francs, tous les billets se terminant par le numéro **8.**

Gagnent 15 fr. les chiffres **98** et **22.**

Gagnent 25 francs, les chiffres **623, 411, 988** et **420.**

Gagnent 50 frs les chiffres **278, 934, 679, 728** et **951.**

Gagnent 100 francs, les chiffres se terminant par **521** et **501.**

Gagnent 500 francs, les billets se terminant par **2539, 2216** et **9776.**

Gagnent 1000 francs les billets portant les numéros suivants:

199321 018830 038938 006672 159052 036984
035624 249673 280392 106129 203454 033565
141589 114488 036854 121461 297734 219463
256760 037347 273326 062888 154364 294526
207993 157152 280654 140473 267895 126868
163838 110953 167824 236374 190907 136519
282146 284132 005261 134393 080200 142831
097936 158431 128455 170775 104831 111112
259251 108327.

Gagnent 5000 francs, les billets suivants:

041129 281389 233813 291394 119639
280073 010985 224380 099084 054606

Gagnent 10,000 francs, les billets **089,055, 150393, 016,959.**

Gagnent 20,000 fr., le billet **167,641.**

Le gros lot de 60,000 francs est gagné par le billet portant le numéro **181.181.**

ASSEMBLEE ANNUELLE DE LA FEDERATION CYCLISTE VALAISANNE

Cette assemblée eut lieu à Brigue sous la présidence de M. Gattoni, de Monthey. On remarquait la présence de M. Gross, du Comité directeur et de M. Gaspoz, de la Commission sportive de l'U. C. S., tous deux membres d'honneur de la Fédération. Le comité fut réélu sans changement; le Vorort reste à Monthey et M. Mabillard demeure le Vice-Président.

Le Calendrier des Courses fut rapidement établi, et si les temps de guerre que nous vivons permettent de le réaliser, il sera très intéressant.

Le Cross sera organisé par le Vélo-Club de Viège, le brevet des débutants par la Pédale Sédunoise; la course contre la montre, par le Vélo-Club de Sierre; la course par équipes, par celui de Martigny-Bourg et le Championnat, par la Pédale Sédunoise.

Les délégués adoptèrent de nouveaux statuts après d'assez longues délibérations et se donnèrent rendez-vous à Sion pour 1941.

La Torpille.

Incendie criminel au Bouveret

On se souvient de l'incendie qui a détruit de fond en comble le Chalet des Crêtes, au-dessus du Bouveret.

L'enquête ouverte par l'agent de sûreté M. Puippe, de Monthey et le gendarme Bruchez, du poste du Bouveret, a abouti à l'arrestation du coupable, qui a fait des aveux complets.

Il s'agit d'un certain Dayer, tenancier du Chalet des Crêtes, qui escomptait rétablir l'équilibre chancelant de ses finances avec le payement de l'assurance de l'immeuble assuré pour 50,000 francs.

L'enquête, conduite avec flair et adresse, a démontré que Dayer avait provoqué l'incendie en allumant un amas de branches de sapin, placé dans son appartement. Le vent violent qui soufflait, a activé le feu, consumant avec rapidité l'immeuble d'ailleurs construit tout en bois.

EXAMEN DE MAITRISE POUR LE METIER DE PEINTRE

Les examens annuels de maîtrise pour le métier de peintre ont eu lieu à Neuchâtel.

La commission des examinateurs complétée par un expert fédéral était composée de MM. Isler, président central de la commission supérieure; Bura, président de la commission romande; Liechti, vice-président; Boulliane, secrétaire; Sartoretti, membre; Sansonnens, membre; Schwegler, membre, tous de la commission romande.

Dix-huit candidats se sont présentés et ont subi avec succès cette épreuve difficile, obtenant ainsi le diplôme de maître-peintre. Ce sont: MM. **Antonioli Albert, de Sion;** Bernasconi Mario, de Bellinzone; Bezzola Célestin, de Bienne; Bianchi Albert, de Neuchâtel; Bussi Celso, de Neuchâtel; Casanova Antoine, des Serrières; **Colombara Pierre, de Monthey;** Deagostini Natale, de Colombier; Favre René, Bienne; Giovannini Alphonse, St-Imier; Grassi Louis, Genève; Leschot René, Couvet; Marioni Eugène, Fleurier; Meystre Alfred, Lausanne; Pianca Romildo, Serrières; Quadroni Joseph, Neuchâtel; Taini Primo, Bienne.

Nous adressons nos félicitations les plus vives aux lauréats qui ont tous beaucoup travaillé pour obtenir ce merveilleux résultat et nous tenons à faire savoir qu'il s'agit de patrons établis depuis plus de dix ans qui ont désiré, en se dévouant, montrer l'exemple aux jeunes et préparer ainsi l'avenir de l'organisation professionnelle.

DANS LE VAL D'HERENS

Accident à St-Martin

(Corr.) Un jour de la semaine passée, des jeunes gens de St-Martin étaient occupés à transporter des échalas avec une luge. Celle-ci prenant trop d'élan, le conducteur, un nommé Vuignier, âgé d'environ 25 ans, ne se rendit plus maître du chargement et fut emporté quelques dizaines de mètres plus bas dans un torrent, avec la luge sur lui. Grâce à la prompte arrivée des secours, il fut sauvé à temps. Il souffre cependant de contusions multiples sur tout le corps et d'une épaule démise. Il est soigné à l'Hôpital de Sion.

L'AFFAIRE GENOUD-ZWISSIG DEVANT LE TRIBUNAL CANTONAL

Le Tribunal cantonal a inscrit pour jeudi le 7 mars le procès Genoud-Zwissig devant son instance. Le Ministère public sera représenté par Me Raymond Lorétan, avocat.

LE CONSEIL FEDERAL ACCORDE UNE REDUCTION DU PORT DES JOURNAUX

On sait que M. le conseiller national Gut, avait attiré l'attention du Conseil fédéral sur la situation particulièrement inquiétante des journaux qui avaient vus leur situation financière gravement compromise depuis la guerre par suite de la réduction des annonces et la forte hausse des matières premières. Il n'était pas question de demander un appui financier de la Confédération, mais un allègement des frais généraux dans le sens d'une réduction du port postal. Le tarif de ce port était jusqu'ici de un centime et quart par exemplaire de 50 grammes.

Dans une récente séance, le Conseil fédéral a décidé d'agréer, dans une certaine mesure, la requête présentée par M. le conseiller national Gut et d'abaisser le tarif postal des journaux en fixant à un centime l'exemplaire jusqu'à 50 grammes.

Voilà une nouvelle qui sera accueillie avec une très grande satisfaction par les journaux intéressés qui, grâce à l'intervention de M. Gut, voient ainsi leurs charges devenir un peu moins lourdes.

St-MAURICE — Un maniaque

La gendarmerie a arrêté un individu qui, depuis quelque temps volait de la lingerie féminine pour la brûler ensuite.

La gendarmerie se trouve en présence d'un maniaque dont la psychopathie sera sans doute mise à l'étude. En attendant, il a été mis dans l'impossibilité de continuer ses méfaits.

GYMNASTIQUE PREPARATOIRE

En complément du communiqué publié récemment, le Comité cantonal pour l'E. G. P. informe les intéressés que l'administration, l'instruction et la surveillance de la gymnastique préparatoire donnée dans le canton du Valais sont confiées aux organes suivants:

a) **Comité cantonal,** constitué comme suit pour l'année en cours: MM. P. Morand, président, Sion; Ch. Bertrand, vice-président, Monthey; E. Rentsch, secrétaire-caissier, Saxon; A. Schmid, rédacteur aux procès-verbaux, Sion; G. Reichmuth, membre adjoint, Viège.

b) **Direction technique:** M. Ch. Bertrand, maître de gymnastique, pour la partie française du canton et M. G. Reichmuth, président du C. T. de l'Association cantonale valaisanne de gymn., pour le Haut-Valais. Fonctionnent en qualité d'instructeurs au cours de cadres pour la partie française: MM. Louis Bohler, M. Bonvin et M. Hubert, Sion; P. Perrin, Sierre et Rod. Roussy, Chippis.

c) **Chefs d'arrondissement,** (Arrond. I II, III, Haut-Valais); Arrond. IV; M. Rod. Roussy, Chippis; V: M. M. Bonvin, Sion; VI. M. E. Rentsch, Saxon; VII, M. Ch. Bertrand, Monthey. C'est à ces personnes qu'incombe la tâche de contrôler l'enseignement de la gymnastique préparatoire dans la région respective. Ce sont également ces chefs d'arrondissements qui font subir les examens aux élèves des cours préparatoires.

Les personnes citées ci-dessus fourniront volontiers tout renseignement complémentaire dont on pourrait avoir besoin pour l'organisation de ces cours. Rappelons ici que le cours d'instruction pour les moniteurs de la partie française du canton est prévu pour les 9-10 mars, à Sion. Les intéressés sont priés de s'inscrire jusqu'au 28 février 1940 auprès de M. Ernest Rentsch, à Saxon.

C. C. pour l'E. G. P.

Acheter est devenu un devoir national

A propos d'un concert à Genève

Nous lisons dans le « Journal de Genève » un article dont nous extrayons les passages suivants qui intéresseront nos lecteurs sédunois:

M. Paul Mathey, organiste de La Chaux-de-Fonds, s'est présenté, dimanche, aux orgues de la cathédrale de Saint-Pierre à Genève. C'est un exécutant à la technique solide, au rythme net, au phrasé correct. Sous le rapport de la probité, je crois son jeu inattaquable. Mais cette conscience avec cette exactitude dont je sais reconnaître le prix, n'est cependant pas tout l'art. J'estime que, sans sortir des limites du style, une interprétation soit parlante, j'aime y trouver des progressions avec de la couleur.

A cet égard, la manière de M. Paul Mathey est en défaut.

Mlle Madeleine Dubuis, voix fraîche et interprète expressive, a enchanté l'auditoire dans un « Salve Regina » et un « Currite populi » de Monteverde, pages d'une admirable couleur.

Oin-Oin

Après son arrivée sensationnelle à Genève, Oin--Oin décida de chercher immédiatement du travail; aussi, le lendemain matin, était-il levé de très bonne heure. Il s'empressa d'acheter un journal et tomba aussitôt sur une offre d'emploi: une maison de la place demandait un employé de bureau parlant allemand, anglais et connaissant l'emploi de la machine à écrire.

Sans chercher plus loin, Oin-Oin se mit à brosser ses habits, ses souliers, arrangea soigneusement sa cravate et partit se présenter.

En l'occurrence, la maison qui intéressait notre ami, était une fabrique de savon! Il monta de nouveau dans le tram, mais cette fois-ci n'en descendit que lorsque celui-ci fût complètement arrêté. Son expérience de la veille avait été un peu « dure » pour qu'il se permit de réitérer son exploit!....

Place du Mont-Blanc! Sur un grand immeuble au visage sévère, Oin-Oin lit ces mots: « Savonnerie de Genève S. A. » Il traverse la grande place et pénètre dans l'immeuble.

Après avoir erré pendant vingt longues minutes dans des corridors interminables, notre homme arrive devant une porte et se trouve nez-à-nez avec le directeur qui sortait justement du bureau:

— Monsieur, vous désirez?

— C'est pour la place.

— Ah bon! Veuillez entrer, s'il vous plaît.

Bientôt, Oin-Oin est installé dans un fauteuil profond, les genoux à la hauteur de la tête; c'est ce qu'il désirait: être seul à seul avec le directeur. Entre hommes, on s'entend toujours!...

— Alors, Monsieur, vous savez l'allemand?

— Oh! un peu, mais pas beaucoup.

— Tiens! Vous parlez anglais, par contre?

— Non, alors ça pas du tout.

— Mais comment?... Enfin. veuillez prendre place devant cette machine à écrire, je vais vous dicter quelques lignes.

— Nom de chien! J'ai jamais vu une de ces machines!

— Mais au monde, que voulez-vous que je fasse de vous?...

— Eh ben, j'viens seulement vous dire qu'y faut au moins pas compter sur moi!...

A vendredi prochain.

K.

LUTTE CONTRE LE GEL DES CULTURES

Le Département de l'Intérieur du canton du Valais porte à la connaissance des intéressés qu'il sera de nouveau accordé des subsides pour le mazout destiné à la lutte contre le gel des cultures.

L'octroi de la subvention prévue est cependant subordonné à la participation financière des Administrations communales respectives.

Ces dernières sont priées de s'annoncer jusqu'au 15 mars 1940 au plus tard à la Commission cantonale pour la lutte contre le gel, à Châteauneuf, qui fournira de plus amples renseignements.

Chronique sportive.

SKI

Le concours cantonal à Verbier

Le renvoi des épreuves de descente et de slalom, le 28 janvier, ne semble pas avoir porté préjudice à la manifestation qui se déroulera dimanche, bien au contraire. Conditions de neige excellentes, très forte participation, pistes et organisation impeccables, tout semble contribuer à assurer le succès de cette fête du ski valaisan. Puissent le temps favoriser également, cette fois, les efforts du Ski-Club de Verbier et les spectateurs venir nombreux encourager les coureurs. Ils n'auront d'ailleurs pas à le regretter.

Voici le programme de la manifestation:

Samedi 24 février:

19 h. 30 à 21 h. Distribution des dossards à la Pension du Mont-Fort.

Dimanche 25 février

6 h. 30 et 9 h., Messes;

10 h., Course de descente, 1er départ Dames.

10 h. 15, 1er départ Messieurs;

Dès 11 h. 15, dîner dans les hôtels.

13 h. 30, Course de slalom;

16 h. 30 Distribution des prix et proclamation du champion valaisan 1940, au Sport' Hôtel.

Transports

1. Train Martigny-Sembrancher. — Outre les courses régulières figurant à l'horaire, un train spécial quittera Sembrancher, dimanche soir, à 20 h. 30 pour arriver à Martigny à 21 h. 09.

La Cie Martigny-Orsières accorde, le samedi 24 et le dimanche 25 février, une réduction de 50% sur le tarif de tous les billets aller et retour à destination de Sembrancher, soit le tarif indigène. La même réduction sera accordée aux coureurs, dès le mercredi 21, sur présentation du livret de licence.

2. Cars postaux Sembrancher-Verbier (samedi et dimanche).

Aller. — Sembrancher dép. 8 h. 45, 10 h. 55, 13 h. 35, 18 h. 33.

Verbier, arr. 9 h. 41, 11 h. 45, 14 h. 31, 19 h. 29.

Retour. — Aller dép. 10 h. 45, 17 h. 23, 19 h. 30 (dimanche seulement).

Sembrancher, arr. 11 h. 43, 18 h. 20, 20 h. 20 (dimanche seulement).

Prix. — Billets simple course, valables pour le retour, jusqu'au lundi. Cette facilité est accordée aux coureurs dès le mercredi 21 février .

3. Cars privés Martigny-Verbier (Martigny-Excursion S. A.) — Samedi, départ de Martigny, à 14 h. (si les inscriptions sont suffisantes). Dimanche, départ de Martigny, à 6 h. 15 et 8 h. Retour, dès 17 h. 30.

Prix: fr. 3,50 aller et retour.

Renseignements et inscriptions: Martigny- du 14 au 16 février 1940.

Excursions S. A. (tél. 6.10.71) ou A. Cretton-Sports, Martigny (tél. 6.13.24).

Chronique sédunoise

Les exploits d'un escroc

Le représentant de commerce A. M., qui fit des dupes à Sion en promettant la livraison de stock de sucre, était sorti récemment de la prison de Bochuz (canton de Vaud). Il a également fait d'autres victimes, avec la même offre de sucre, à Morges.

Le film de la Fête des Costumes

On nous prie de préciser que le film de la Fête des Costumes à Zurich, qui a été donné lors de la soirée des Sociétés chorales locales en faveur du Don National et de la Croix-Rouge est l'œuvre de M. Hans Stettler, à Burgdorf. C'est seulement pour sa projection sur l'écran de la salle du Casino que M. Raymond Schmid a bien voulu apporter sa collaboration.

Par contre, M. Schmid est l'auteur d'un film de la fête de Zurich, où les costumes valaisans sont tout spécialement mis en relief et ce film a été créé sous les auspices du Comité cantonal des costumes valaisans. Particulièrement intéressante pour nos régions cette bande sera mise en vision prochainement.

Jean Vergères arrêté

Il n'a pas fallu beaucoup de temps pour découvrir en quel endroit se terrait Jean Vergères, principal acteur du drame dont sont victimes un avocat et un agent d'affaires de notre ville. On savait qu'il avait réussi à passer la frontière, mais il n'est pas allé bien loin. En effet, samedi, la gendarmerie française de Pontarlier avisait la gendarmerie valaisanne qu'elle avait arrêté et mis en lieu sûr le citoyen valaisan sous le coup d'un mandat d'arrêt. Il reste quelques formalités à accomplir et Jean Vergères sera ramené à Sion sous bonne escorte.

Les 6000 francs que Jean Vergères a empoché sont-ils intacts ou quel usage en a-t-il fait? Ce sont les questions que se posent tous les intéressés à cette affaire.

La convocation manquée

Samedi après-midi, sous l'initiative de la Commune de Sierre, de nombreux délégués des principales Communes du canton se sont réunis à Sion pour y étudier leur participation à la Caisse cantonale de compensation et envisager l'éventualité de la création d'une caisse commune.

Quelques délégués nous ont fait part de leur étonnement à constater que la seule commune qui n'était pas représentée, se trouvait précisément celle qui avait lancé l'initiative...

Il est à penser que les Sierrois ont voulu renouveler le geste des Etats-Unis d'Amérique lors de la fondation de la S. d. N. A moins que la neige qui tombait à gros flocons depuis le matin ne les aient incités à préférer la douce chaleur du foyer....

Les deux délégués de Saint-Maurice, qui ont poursuivi leur route jusqu'à Sierre pourront sans doute nous le dire....

DANS LES SOCIÉTÉS

Chœur mixte de la Cathédrale. — Lundi et jeudi 19 et 22 février: répétitions générales au local.

XEX produits antiparasitaires contre les insectes et maladies des arbres fruitiers

pour les traitements d'hiver

Okaxex carbolinéum soluble concentré, 4%

Bordoxex oxychlorure de cuivre en poudre et en pâte 2½%

Nivaxex huile émulsionnée d'hiver contre cochenilles 3%

Bouillie sulfocalcique XEX à 22° et 32° Bé

Fabrique FLORA Dübendorf

Service de renseignements gratuit *Dépôt général pour le Valais:*

Deslarzes, Vernay & Cie, Sion

Salariés-Mobilisés, ATTENTION!

Lors de votre entrée en service militaire actif:

Remplissez et signez la formule jaune!

Communiquez-la à votre employeur!

Si vous êtes chômeur, communiquez-la à votre caisse de chômage ou à défaut à votre ou vos employeurs aptes à préciser et attestez les salaires gagnés dans les 150 jours de travail rétribué dans les 12 mois de vie civile qui précèdent votre entrée en service actif (respectivement 90 jours si vous êtes chômeur agricole ou saisonnier).

Il est parfaitement inutile de communiquer directement à la caisse cantonale de compensation des formules incomplètes ou non visées par l'employeur et la commune.

On demande

Vacher

bon trayeur, pour écurie moderne 10 vaches. Gros gage. Ainsi qu'un

jeune homme

pour soigner les chevaux et sachant traire. Offre à **L. Rossier, Bursinel** (Vd).

Personne

robuste, de 20 à 40 ans, est demandée pour aider au ménage et travaux de campagne. Entrée le 1er mars. S'adresser chez Muller Léon, Coméraz, Grimisuat.

Appartement

à louer, 1 chambre et cuisine, rue de Conthey. S'adresser Villa Ambord, Rte du Rawyl, Sion.

A LOUER

Place du Midi, pour le 1er mai, 2me étage, appartement 6 chambres, cuisine, chambre bonne et dépendances, confort; ainsi que magasin avec arrière-magasin. S'adr. Ernest Delgrande, av. Gare, Sion.

A LOUER

Petit appartement meublé, chambre, cuisine. S'adr. bur. journ., chiffre 402.

ON DEMANDE

une **jeune fille** pour aider dans un ménage de campagne. Bon gage, vie de famille assurée. Entrée fin mars 1940. A la même adresse, on cherche un **jeune homme** sachant traire pour la montagne. Entrée à convenir. Faire offres avec prix à Robert Gétaz, municipal, Lignerolle s. Orbe (Vaud).

On cherche

gentille jeune fille de 16 à 17 ans, pour aider au ménage et à la campagne. Vie de famille. Gages à convenir. Entrée en mars.

S'adresser à Madeleine Werly, Lignerolle s. Orbe (Vaud).

2 bonnes

Effeuilleuses

et un **jeune homme** de 16-18 ans, demandés chez **Dénéréaz-Bonjour, Chardonne** (Vaud).

CINÉ LUX

Prolongation

du GRAND SUCCES COMIQUE

NARCISSE

CE SOIR LUNDI

à 20 h. 30

dernière séance

L'opinion du consommateur:

Nous prenons double ration de soupe!

«Comment j'arrive dans ces temps difficiles à nourrir convenablement ma nichée? - Nous prenons double ration de soupe, voilà tout! C'est nourrissant et bon marché en même temps; le potage Knorr «Fleurs de neige» doit même revenir deux fois par semaine sur la table; il est si bon et tant apprécié que chaque fois mes gosses se battent littéralement pour avoir le reste.»

Potage Knorr Fleurs de neige

aux flocons d'avoine

Dame seule

cherche petit appartement. S'adresser au journal sous chiffre 401

Mariage

Célibataire 30 ans, ouvrier d'usine, en bonne santé, désire connaître demoiselle ou veuve de 20 à 30 ans, en vue de mariage. Ecrire en envoyant photo qui sera retournée. Offres sous 1605 Case postale 52389 Sion,

On cherche

un **jeune homme** de 17 à 18 ans, bon travailleur, pour culture maraîchère. Bonne nourriture et gage selon entente. Faire offres à Charles Oehli, maraîcher à St-Blaise (Neuchâtel).

Occasion

A vendre d'occasion, un **pressoir** américain, bassin fonte, état de neuf, à enlever de suite. S'adresser à Paul de Torrenté, Sion.

Demoiselle de bureau

cherche emploi provisoire. Bureau journal, chif. 403.

PERDU

vendredi, devant le magasin Mussler, une **bague or gris avec brillants.** La rapporter contre bonne récompense à la Bijouterie Titzé.

Fourneau potager

demandé d'occasion. Théodoloz, meubles, Sion.

On cherche

à louer ou à acheter, aux environs de Sion, un **terrain marais.** Offres à Publicitas Sion s. P. 1652 S.

Jeune fille

de 25 à 35 ans, est demandée pour aider dans ménage et à la campagne. Offres sous P. 1653 S. Publicitas Sion.

Appartement

de 4 pièces, confort, chauffage central, est demandé pour date à convenir. De préférence quartier de la Gare.

S'adresser au bureau du journal

Emissions de Sottens

Mardi 20 février

7,00 Informations. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17,00 Emission commune. 18.00 La demi-heure des jeunes. 18.30 Jeunesse. 18.35 Les lettres et les arts. 18.45 Le coin du pianiste. 18.50 Communications diverses. 18.55 Le conseil du médecin. 19.00 L'Hiver. 19.05 Un trésor par musée. 19.10 Valse du Trésor, J. Strauss. 19.20 Les grands romans d'amour. 19.35 Le promenoir des deux amants, Debussy. 19.45 La plus que lente, valse, Debussy. 19.50 Informations. 20.00 Echos d'ici et d'ailleurs. 20.30 Il ne faut jurer de rien. 21.30 Une demi-heure à l'Opéra. 22.00 Musique de danse. 22.20 Informations.

Mercredi 21 février

7.00 Informations. 10.10 Emission radio-scolaire. Du temps que la Reine Berthe filait. 10.40 Programme varié. 11.00 Emission commune. 12.29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12.40 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Emission commune. 18.00 Emission pour la jeunesse. 18.50 Communications diverses. 19.00 Musique légère. 19.15 Micro-Magazine. 19.50 Informations. 20.00 Leur vrai visage: Aspasie (procès des personnages célèbres). 20.20 Chansons de Jaques-Dalcroze. 20.45 Le coffre volant. 21.00 Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. 22.00 Musique de danse. 22.20 Informations.

Nous avons reçu...

LA PATRIE SUISSE

Le No du 17 février consacre plusieurs pages à notre « Armée blanche ». On sait qu'en plusieurs points, « quelque part dans nos Alpes », des troupes de skieurs expérimentés s'entraînent et forment déjà un contingent comptant des milliers de soldats. Notre photographe a retenu quelques instantanés d'un de ces cours. — Reflets du monde: le Japon d'aujourd'hui. — Les dernières photos de la guerre en Finlande. — Un reportage saisissant de la guerre sur mer. — Le sport et les chiffres: une enquête de Gilbert Meylan. — L'actualité suisse et l'actualité sportive. — Un village de chez nous: Mont-le-Grand. — La page des soldats. — Le bandit, nouvelle de A. Berretta.

LA FEMME D'AUJOURD'HUI

Le numéro du 17 février présente un reportage d'actualité de H.-J. Bataillard: Les femmes et la défense passive. — Une industrie actuelle et pacifique, reportage dans une fabrique de mappemondes. — Une journée avec Angela Anderes, championne suisse de patinage. — Les surprises du téléphone, une nouvelle de Jeanne Doriot. — En pages de mode: Rencontres à la ferme (jolis motifs à broder au point de croix); de beaux coussins; rien de plus facile; une nappe de toile originale; un joli choix de vêtements économique; blouse tricotée avec bonnet assorti au crochet. — La page du soldat.

LIRE DANS « CURIEUX »

No du 16 février: Qui sera conseiller fédéral? Ce qu'on en pense à Fribourg, par Suzanne Delacoste. — 1840-1940: De Maurice Barman à Maurice Troillet. — L'actualité internationale, avec de nombreuses photographies et un article sur le général von Branchitsch. — Une nouvelle pour le Carnaval: Masques. — Les idées et les faits: Le dernier ouvrage de G. de Reynold. Les souvenirs de l'attaché allemand à Berne entre 1914 et 1918. Les chars d'assaut. — Un double anniversaire: Il y a cent dix ans et soixante ans que le lac de Neuchâtel était gelé. — Et tous les échos, toutes les chroniques de « Curieux ».

LE « RADIO »

Sommaire du No du 16 février: La guerre fait, en France, de la radio une auxiliaire utile à l'enseignement. — L'exemple de la Finlande. — Bulletin de l'étranger. — Actualités. — Devant le micro. — Images suisses. — Regards en coulisses. — « Quelque part en Suisse »: les émissions pour nos soldats. — La « Messe en si mineur » de J.-S. Bach. — Le caractère finlandais. — Vous allez entendre. — Programmes détaillés des émetteurs suisses et étrangers. — Les émissions sur ondes courtes. — Les informations parlées en Suisse et à l'étranger. — Que voulez-vous écouter? — Les distractions du sansfiliste: Mots croisés et messages secrets. — Du temps que la Reine Berthe filait....

Le coin du rire

UN VIEUX MALIN

Un juif demande au guichet de la gare de Krakow:

— Voulez-vous me dire à quelle heure part le train pour Varsovie?

— A huit heures quarante.

— Et quel est le prix du billet en troisième pour Varsovie?

— Dix zlotys.

Le juif fait un geste caractéristique:

— Tenez, monsieur, je ne veux pas marchander beaucoup... Si vous me le donnez pour huit slotys et si le train part à huit heures vingt-cinq, j'achète le billet.

A CHACUN SES GOUTS

La famille d'Esquimaux est à table. Le papa se met tout d'un coup à renifler le contenu de son assiette.

— Qu'est-ce qu'il y a encore? demande la mère.

— Ce suif a une odeur de beurre...

Nos hommes à la frontière comptent sur notre fidélité. Prouvez-la en donnant au Don National et à la Croix-Rouge! — Compte de chèques postaux III/3519

LA MODE

La tendance de garnir particulièrement le haut d'une robe se manifeste dans cette toilette d'épaisse soie blanche portée par Joan Crawford. Les brides tressées du même matériel et les fronces horizontales et verticales du haut de cette toilette font de la simplicité compliquée

Une maman meurt de joie

Elle n'avait pas revu son fils, parti pour le Canada, il y a 25 ans

Pendant toute la dernière guerre, Mme Rise George, une veuve habitant Brookland-Road, dans un quartier du sud-ouest de Londres, pria Dieu pour que son fils Frank, âgé de quinze ans, parti pour le Canada, lui revint sain et sauf.

Les années passèrent. La veuve George ne reçut jamais de nouvelles de son fils. Pendant un quart de siècle, elle pria chaque nuit pour que la joie lui fût donnée un jour de revoir son garçon.

Récemment, un robuste canonnier de l'armée canadienne âgé de près de quarante ans allait de porte en porte, dans le quartier du sud-ouest de Londres, posant partout la même question:

« Est-ce Mme George qui habite ici? »

C'était Frank George, enfin revenu au pays natal et qui ne se rappelait plus exactement l'adresse de sa mère.

Après des heures de recherches, le canonnier George finit par frapper à la porte de la petite maison de Brookland Road.

« Je suis Mme George, répondit une vieille dame. Qu'est-ce que vous voulez?

Elle n'avait pas reconnu son fils. Après les premières effusions, l'artilleur s'aperçut que sa mère était dans le besoin. Il alla lui acheter des provisions et des vêtements chauds. Pendant quelques heures, Mme George fut plus heureuse qu'elle ne l'avait été de sa vie. Mais le canonnier dut rejoindre son régiment.

Quelques heures après le départ de son fils, les voisins trouvèrent Mme George morte, dans son appartement.

La joie de revoir son fils et le chagrin de le reperdre l'avaient tuée.

CURIOSITÉS

— Les premières machines à composer utilisées dans les imprimeries furent fortement combattues en Amérique, parce que les typographes craignaient d'être réduits au chômage.

— Il est un fait que chaque peuple produit de préférence des chanteurs de tel ou de tels registre: les barytons et les basses sont nombreux chez les Russes, les ténors chez les Italiens et les Hottentots, tandis que les Asiatiques n'ont que des voix les plus hautes et les plus aigües.

— La saccharine qu'on tire du goudron de houille a été découverte par hasard. Le chimiste en question, pour tourner une page, avait mouillé son doigt avec la langue et surpris ainsi le goût sucré de la matière qu'il avait touchée avant.

— Le jour où l'assèchement du Zuyderzee sera complètement terminé, les Pays-Bas auront gagné une superficie de 550,000 arpents de terre arable.

— La teneur de l'eau de mer en radium augmente avec la profondeur. A 400 m. la teneur en radium est 10 fois plus grande qu'à la surface.

L'UTILISATION INDUSTRIELLE DES BANANES DE LA SOMALIE

En Italie, le commerce, le transport et l'exploitation industrielle les bananes sont faits en régime de Monopole par une Administration de l'Etat. Celle-ci a su s'organiser si bien qu'on a déjà obtenu des résultats très satisfaisants. Pour ce qui concerne l'exploitation industrielle des bananes on est en train de produire une quantité considérable de farine qui pourra servir comme alimentation base pour la nourriture des enfants et pour préparer un produit alimentaire de qualités énergiques exceptionnelles. Ce dernier pourra servir surtout à tous ceux qui sont soumis à des efforts physiques, par exemple, aux sportifs et aux Forces Armées.

Les chalutiers anglais et la guerre

Malgré les dangers que leur font courir la guerre, les chalutiers anglais des comtés du nord ne cessent de courir les mers. Voici un certain port qui détient, hélas, le record des pertes en bateaux et en pêcheurs: cela n'empêche pas que, chaque matin, quand la marée monte, on voit un ou deux chalutiers prendre le large. Ils vont jusqu'en Islande, au Canada parfois, mais chaque croisière dure en général 12 à 14 jours. La flottille de ce port ramène bon an mal an ses 37,000 tonnes de poisson au port.

Ils ne sont pas craintifs, ces pêcheurs: la mer ne les effraye pas, bien qu'elle en noie une douzaine chaque année; ils n'ont pas peur des sous-marins, non plus. Un patron de chalutier eut son bateau bombardé par un sous-marin allemand; six pêcheurs furent tués, le patron et les survivants furent emmenés à bord du sous-marin. Puis c'est d'eau de mer, le patron, dans son pittoresque dialecte, apostropha le commandant allemand et lui reprocha en termes violents d'avoir sacrifié sans raison six vies humaines, ce dont il aurait, certes, à se repentir.

Le commandant invoqua les hasards de la guerre, exprima ses regrets de la mort des six pêcheurs et ordonna à son équipage de réparer le canot de sauvetage des pêcheurs, qu'un projectile avait abîmé. Puis, il fit donner quelques vivres, des cigares et un flacon de schnaps aux pêcheurs qu'il salua comme ils se mettaient aux rames pour gagner la côte.

Les récentes attaques auxquelles ont été exposés les chalutiers anglais, a fait naître l'idée de convoyer les flottilles de pêche ou bien de monter un canon à tir rapide sur chacun d'eux. Les chalutiers ne sourient guère à ces projets, car ils ne pourraient plus pêcher sans être surveillés, et cela ne leur va pas. Il faut dire que chaque patron a dans sa cabine un épais registre, l'objet le plus précieux du bord, celui qu'on sauve en premier. C'est dans ce cahier aux feuillets jaunis que, d'une main souvent maladroite, le patron note les beaux coups de filets avec la date, l'heure, les conditions atmosphériques, la direction et la vitesse des courants, les phases de la lune, la position exacte du bateau. Et chaque patron est persuadé que son registre contient des secrets que les autres pêcheurs voudraient bien connaître.

Voilà pourquoi ils ne veulent pas jeter leurs filets en public. Voilà pourquoi ils refusent la protection des destroyers.

Quant à armer les chalutiers, c'est possible, mais assez problématique comme effet, car on ne peut pas y monter un canon à tir rapide d'un calibre égal à celui des sous-marins. Les pêcheurs aiment mieux courir leur chance et continuer à pêcher comme ils l'ont toujours fait, sans témoins et sans gardiens armés. C. E. d'A.

Le coin de la ménagère

Le nettoyage des couvertures

Pour nettoyer les couvertures de laine sans les feutrer, il faut remplir une seille, assez vaste pour que la couverture trempe suffisamment, d'eau chaude à laquelle vous aurez ajouté du sel ammoniac. Vous compterez 50 grammes de sel par seau d'eau.

Plongez la couverture et brossez-la légèrement, à la brosse douce, sur la planche à laver. Rincez à l'eau tiède. Faites sécher à l'air, si possible, mais non au soleil.

Le lavage des bas

Tout d'abord, si vous voulez que vos bas soient de bon usage, lavez-les en tous cas tous les deux jours, sinon tous les jours, dans une eau à peine tiède et bien savonneuse. Pressez-les entre vos mains sans jamais les tordre ni les frotter. L'eau de rinçage doit avoir exactement la même température que l'eau de lavage.

Vous pouvez y ajouter un peu de vinaigre. Avant de les laver, vous ferez bien de les faire tremper un moment à l'eau claire tiède, en ayant soin qu'elle ne soit ni plus froide ni plus chaude que l'eau savonneuse.

IMPRIMERIE GESSLER — SION

EN ROUMANIE

Le roi Carol, accompagné du prince royal Michel et du président du Conseil, M. Tatarescu, ont rendu récemment visite aux soldats stationnés dans un des ports sur la Mer Noire.

La Roumanie poursuit au grand jour la construction de sa « Ligne Maginot » longtemps tenue secrète.

Traduit de l'anglais par HÉO VARLET

Feuilleton No 42

La cocarde ROUGE

STANLEY J. WEYMANN

Alors la vérité m'apparut. Le bruit qui m'emplissaient les oreilles n'était pas la vibration de la cloche comblant l'intervalle entre les coups sonores, mais bien le mugissement de voix furieuses sur la place, le hourvari d'une foule qui se rapprochait en criant: « A la lanterne! A la lanterne! » Aux galeries de la cathédrale, aux fenêtres des coupoles, à toutes les ouvertures de l'imposant et sombre édifice qui me dominait de sa masse sourcilleuse, des hommes faisaient des signes, et dirigaient leurs mains, et tendaient leurs poings, vers moi, me sembla-t-il tout d'abord, ou vers le cadavre étalé à mes pieds. Mais je perçus à nouveau des pas, je me retournai et je vis encrore une fois les quatre autres: les deux Saint-Alais, pâles et défaits avaient les yeux étincelants; mais le matamore, non moins pâle, lançait de tous côtés des regards furtifs, et ses lèvres étaient blanches.

— Malédiction! il y en a aussi à la porte! s'écria-t-il d'une voix aiguë. Nous sommes cernés. Nous allons être massacrés. Mordieu! nous allons être massacrés, et par cette canaille! Par ces... Je vous prends tous à témoins que ce fut un combat loyal! Je vous prends à témoin, monsieur le vicomte...

— Cela nous fera une belle jambe, qu'il le reconnaisse, dit Saint-Alais en ricanant. Ah! si seulement j'étais chez moi...

— Oui, mais comment y arriver? s'écria du Marc, incapable de cacher sa terreur. Entendez-vous, continua-t-il d'un ton geignard, en s'adressant à moi, nous allons être massacrés! N'y a-t-il pas d'autre issue? Que quelqu'un me réponde! Parlez!

Ses craintes ne m'inspiraient aucune pitié. Je n'aurais pas levé un doigt pour le sauver. Mais je fus touché par la vue des deux Saint-Alais, qui restaient pâles et irrésolus, tandis que le mugissement des voix devenait à chaque instant plus fort et plus rapproché. Dans un moment la foule ferait irruption; qui sait si dans sa fureur, nous trouvant aux côtés de Hugues, elle ne nous sacrifierait pas tous indistinctement? La chose était possible; et le craquement de l'une des portes du jardin que l'on enfonçait vint me confirmer dans cette supposition. Presque sans le vouloir je criai qu'il y avait une autre porte, à condition qu'elle fût ouverte. Sans regarder s'ils me suivaient, je leur montrai le chemin, et abandonnant le cadavre, je me mis à courir sur le gazon vers le mur de la cathédrale.

Déjà la foule se déversait dans le clos, mais à la faveur d'un bouquet d'arbres nous pûmes fuir sans être vus, et gagner une petite porte, une poterne basse, qui s'ouvrait dans le mur de l'abside, et qui — je le savais pour avoir fait visiter la cathédrale à un Anglais, peu de temps auparavant — conduisait à la sacristie, laquelle communiquait avec la crypte. Mon espoir de trouver cette porte ouverte était faible; me fussé-je arrêté pour peser nos chances, je les aurais considérées comme nulles. Mais j'eus la joie, en y arrivant suivi de près par les autres, de la voir s'ouvrir d'elle-même, et un prêtre, passant par l'entre-bâillement son crâne tonsuré, nous fit signe de nous hâter. Précaution superflue! à la seconde nous lui avions obéi, et nous étions auprès de lui, palpitants. Les verrous claquèrent dans leurs gâches. Pour l'instant nous étions en sûreté.

Nous respirâmes de nouveau. Nous nous trouvions dans le demi-jour d'une longue salle étroite et voûtée, aux parois de pierre, où trois meurtrières tenaient lieu de fenêtres. Du Marc fut le premier à recouvrer la parole.

— Miséricorde! nous l'avons échappé belle! dit-il, en passant la main sur son front, que le jour froid revêtait d'une pâleur hideuse. Nous sommes...

— Loin d'être tirés d'affaire, répliqua gravement le chirurgien, encore que nous ayons bien lieu de remercier M. le vicomte. Ils nous ont découverts. Tenez, ils arrivent!

Les gens du toit avaient dû nous voir entrer, et dénoncer notre lieu d'asile, car tandis qu'il parlait, nous entendîmes un bruit de pas précipités, un tonnerre de coups retentit sur la porte, et aux fentes des arbalétrières, apparurent une vingtaine de visages sinistres, qui nous regardèrent en hurlant et nous crachant des injures. Par bonheur la porte de chêne, cloutée et bardée de fer, avait été façonnée aux temps anciens de la barbarie en prévision d'un cas semblable, et nous étions relativement en sûreté. Il n'en était pas moins affreux d'entendre les cris de la foule, de la sentir si près, de juger sa haine, et de comprendre à la façon dont les forcenés frappaient les pierres de la muraille, comme s'ils voulaient les arracher avec leurs mains nues, ce qui nous attendait si nous venions à tomber en leur pouvoir.

Nous nous entre-regardâmes, et — le demi-jour y contribuait peut-être — je ne vis aucun visage qui ne fût pâle. Mais l'attente ne dura guère. Le curé qui nous avait introduits déverrouillait en toute hâte une porte intérieure.

— Par ici, dit-il. (Les aboiements des fauves, à l'extérieur, étouffaient presque sa voix). Si vous voulez me suivre, je vous ferai sortir par l'entrée sud. Mais dépêchez-vous, messieurs, dépêchez-vous! continua-t-il, en nous poussant devant lui, car ils pourraient deviner notre intention, et nous devancer.

On peut imaginer que nous ne perdîmes pas de temps. Nous l'accompagnâmes aussi vite que possible, au long d'un étroit corridor souterrain, à peine éclairé, au bout duquel un degré de cinq ou six marches nous donna accès dans un second corridor. Nous courûmes presque, dans celui-ci, et bien qu'une porte fermée nous retardât un moment, — qui nous parut une longue minute, — la clef tourna enfin et la porte s'ouvrit. L'ayant dépassée, nous nous trouvâmes dans une longue pièce étroite, la réplique de celle où nous étions entrés d'abord. Le curé ouvrit une porte à l'autre extrémité, et je regardai au dehors. L'allée — celle-là même qui longeait la cathédrale et menait au Chapitre — l'allée était déserte.

— Nous arrivons à temps, dis-je, avec un soupir de soulagement à respirer de nouveau l'air libre.

Et tout haletant de la hâte que nous avions faite, je m'apprêtai à remercier le curé qui nous avait sauvés.

M. de Saint-Alais, qui venait après moi, et qui s'était tu jusqu'alors, m'imita. Puis il resta hésitant sur le seuil, alors que je m'attendais à le voir s'éloigner au plus vite. Enfin il s'adressa à moi:

— Monsieur de Saux, dit-il, en parlant avec moins d'aplomb qu'à son ordinaire (il est vrai que nous étions tous agités), je voudrais vous remercier également. Mais peut-être la situation dans laquelle nous nous trouvons vis-à-vis l'un de l'autre...

— Je n'y pense plus, répliquai-je rudement. Mais celle dans laquelle nous venons tout juste de trouver...

— Oh! fit-il, en haussant les épaules, si vous le prenez de la sorte...

— Je le prends de la sorte, répondis-je, indigné que cet homme osât me parler, alors que le sang du capitaine n'avait pas eu le temps de sécher sur son épée. Oui, je le prends de la sorte. Et je vous avertis, monsieur le marquis, que si vous poussez votre dessein plus loin, ce dessein qui a déjà coûté la vie à un homme brave, il se retournera contre vous, et d'une façon terrible.

— Du moins je ne vous demanderai pas de me protéger, répondit-il avec fierté.

Et il s'éloigna nonchalamment, tout en rengainant son épée. Le venelle était toujours déserte. Il n'y avait personne pour l'arrêter.

Louis le suivit; du Marc et le chirurgien avaient déjà disparu. Quand Louis passa devant moi, je crus le voir hésiter un instant; et il m'eût sans doute parlé, il m'eût regardé, il m'eût tendu la main, si je lui avais fait la moindre avance. Mais je crus voir apparaître la face cadavérique de Hugues, aux yeux sombrés, et me faisant un visage de pierre, je me détournai.

(à suivre)

Restreindre la publicité, c'est surtout actuellement, le commencement de la défaite.